

#### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'assurer la sécurité et le secours sur le domaine skiable nordique
- de déplacer les engins de damages
- de se déplacer à l'aide d'une motoneige
- d'assurer l'accueil des pratiquants sur les domaines nordiques (informations liées à la sécurité, la réglementation, ....)

#### Programme

##### CONNAISSANCES GENERALES DU MILIEU MONTAGNARD (CGMM – 32h)

###### 1. Connaissances du milieu montagnard (durée : 11h)

A. - Spécificités de la montagne (durée : 5 heures) :

- équipement ;
- choix des itinéraires ;
- environnement.

B. - Météorologie (durée : 3h) :

- notion de météorologie du relief.

C. - Nivologie (durée : 3h) :

- formation, métamorphoses et propriétés de la neige
- équilibre du manteau neigeux et types d'avalanches
- prévision du risque d'avalanches pour la sécurité des skieurs et du pisteur lui-même ;
- états de surface dangereux pour la sécurité des skieurs.

###### 2. Administration et réglementation (durée : 7h)

- connaissances juridiques de base ;
- étude des textes réglementaires ;
- plans de secours et d'alerte ;
- organisation des secours et des services de sécurité des pistes ;
- notions de responsabilité ;
- statut et rôle du pisteur-secouriste ;
- présentation du cadre d'emplois des pisteurs-secouristes.

###### 3. Accueil et information (durée : 5h)

- principes et techniques d'accueil et d'information des usagers ;
- sensibilisation à la démarche qualité.

###### 4. Techniques et moyens d'intervention, de déplacements et de liaison sécurité en montagne (durée : 5h)

- radiotéléphonie ;
- informations sur les engins de déplacements motorisés sur neige, remontées mécaniques et hélicoptères.

##### UNITES DE FORMATION SPECIFIQUES (UF - 80h)

###### 1. Unité de formation : sécurité, secours (durée : 40h) :

###### 1.1. Secourisme (durée : 4h) :

Secourisme adapté au milieu de la montagne :

- accidents dus au froid ;
- accidents dus à l'environnement (soleil, altitude, etc.) ;
- problèmes de santé (fatigue, problèmes cardio-vasculaires, déshydratation, etc.).

###### 1.2. Techniques de sauvetage (durée : 30h) :

A. Techniques de sauvetage spécifiques en situation (cas concrets) (durée : 20h) :

- signalisation ;
- protection d'une victime et prévention du sur-accident ;
- bilan, alerte ;
- intervention : conditionnement, évacuation ;
- moyens de recherche et d'évacuation spécifiques ;
- topo-orientation recherche ;
- chenillettes et scooters ;
- moyens de liaison.

B. Technique de dégagement hélicopté (durée : 4h).

C. Nivo-météorologie appliquée à la prévention et à la sécurité (durée : 6h) :

- secours en avalanche.

###### 1.3. Evaluation (durée : 6h).

###### 2. Unité de formation : aménagement, entretien, gestion (durée : 40h) :

###### 2.1. Matériels, entretien, damage (durée : 24h) :

- préparation et entretien hivernal et pré-hivernal des pistes (signalisation, traçage et balisage),
- connaissance des équipements et matériels,
- conduite des engins de damage et utilisation des accessoires arrière,
- sécurité de travail liée au matériel, au conducteur et aux usagers.

###### 2.2. Météorologie et nivologie appliquées (durée : 4h) :

- connaissance du manteau neigeux ;
- application pratique de la nivologie au damage.

###### 2.3. Accueil, réglementation, gestion (durée : 6h) :

- accueil, information du public (affichage, documentation, connaissance de l'activité et du matériel de ski),
- réglementation, prévention,
- gestion du domaine skiable nordique,
- données économiques, perception et contrôle de la redevance.

---

#### Modalités pédagogiques

---

- Formation en présentielle
- Mise à disposition d'un référentiel (manuel) et des supports au format numérique
- Exercices de mise en pratique

---

#### Public et Prérequis

---

- CGMM : Avoir 18 ans au jour de commencement de la formation et être titulaire du PSE1-PSE2 recyclé (recyclage obligatoire tous les ans pour exercer et pour rentrer en formation)
- Unités de formations spécifiques : Être titulaire du test de qualification technique option ski nordique et Disposer d'une attestation de contrôle continu des CGMM

---

#### Durée

---

- Connaissances générales du milieu montagnard (CGMM) : 32 heures
- Unités de formations spécifiques : 80 heures

---

#### Prix

---

Coûts pédagogiques (*hors frais d'hébergement*) :

- Connaissances générales du milieu montagnard : 550 € net de taxes
- Unités de formations spécifiques : 1300 € net de taxes

*Possibilité de prise en charge par les OPCO*

---

#### Modalités d'accès

---

Un dossier d'inscription doit être complété (disponible sur simple demande par téléphone ou mail et téléchargeable sur le site <https://www.nordicfrance.fr/formation-emploi/>)

---

#### Dates proposées

---

Différentes sessions de formation sont proposées durant l'automne et l'hiver. Les dates sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande par mail [contact@nordicfrance.fr](mailto:contact@nordicfrance.fr) ou par téléphone 04 79 70 35 04.

#### Indicateurs de résultat :

Nordic France, en collaboration avec les associations départementales et de massif adhérentes, organisme les formations de brevet national de pisteur secouriste 1<sup>er</sup> degré option nordique depuis 1993.

Nombre de personnes formées 2020-2021 : 52 formés

**Taux de réussite saison 2020-2021 : 92%**

---

#### Intervenants

---

La formation est coordonnée et encadrée par un Maître pisteur expérimenté.

Les différents intervenants et formateurs sont référencés pour :

- Leurs compétences pédagogiques
- Leurs expériences professionnelles
- Leur expertise des thèmes abordés

---

#### Suivi et évaluation

---

- Feuille d'émargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants
- CGMM : Evaluation des connaissances en contrôle continu (durée : 4h)
- Unités de formation spécifiques : Evaluation des connaissances par un jury de professionnel (6 heures)

La réussite des 2 modules de la formation donne lieu à l'obtention du Brevet national de pisteur secouriste.

---

#### Accessibilité

---

Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.